



Pour publication immédiate : 14/06/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

DÉCLARATION DU GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO SUR LES RÉGLEMENTATIONS SUR LE LOYER

« Vendredi soir, le Sénat a proposé de prolonger de huit ans les lois de la ville de New York sur le loyer. La loi diffère de ma proposition de nombreuses manières importantes, ce qui la rend inacceptable du fait qu'elle n'inclut pas les améliorations nécessaires à la loi actuelle, ce qui crée de nouveaux obstacles pour les locataires et réduit les protections dont ils profitent. Le projet de loi est toutefois pertinent et valable d'une manière. Le Sénat de l'État a offert de prolonger de 8 ans les lois actuelles au lieu de les laisser expirer.

« Comme je l'ai toujours dit et que je l'ai répété dans une lettre adressée aux propriétaires de la ville de New York, je ne laisserai pas la législature quitter la ville avant que les lois sur le loyer soient résolues et mises en place de manière à ce que les propriétaires et les spéculateurs immobiliers ne puissent pas exploiter le manque de clarté apparent des lois sur le loyer de la ville de New York. Toute spéculation du genre devrait être futile et susceptible d'être considérée comme du harcèlement envers les locataires. La seule question qui reste est celle des améliorations sur lesquelles l'Assemblée et le Sénat peuvent se mettre d'accord. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418